

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Juillet 2013



numéro 46

DOSSIER
"Fusion avec
Lorient agglomération"



BIM juillet 2013 - N°46

Couverture :

Le Scorff vers Pont-Calleck d'Aimé Carpy
Prix de la ville de Plouay 2013.

Directeur de Publication :

M. Jacques Le Nay

Coordination - Rédaction :

Sylvie Péresse

Crédits photos :

Les services de la Commune - Sylvie Péresse - Le
Télégramme - Ouest-France

Traduction et rédaction en breton :

Henri Le Borgne - Serge Le Bozec

Conception et réalisation :

Images et Diffusion - Parc d'Activités Restavy
Plouay - 02 97 33 02 72

Impression :

Imprimerie du Scorff - Plouay - 02 97 33 34 89

MAIRIE DE PLOUAY

4, Place de la Mairie - 56 240 PLOUAY
Tél. 02 97 33 31 51 - Fax 02 97 33 17 85
E.mail : contact@plouay.fr



SOMMAIRE

INFORMATIONS PRATIQUES	02
EDITORIAL	03
VIE MUNICIPALE	04 - 05
INFORMATIONS MUNICIPALES	06
PATRIMOINE	07
BUDGET	08 - 09
AGENDA 21	10 - 11 - 12
URBANISME - AMENAGEMENT RURAL	13
DOSSIER SPECIAL - LORIENT AGGLOMERATION	14 - 15 - 16 - 17
ENFANCE - JEUNESSE	18 - 19 - 20
CULTURE	21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26
LANGUE BRETONNE	27
SOCIAL	28 - 29
EXPRESSION "Plouay ensemble" et "Plouay pour tous"	30
ETAT-CIVIL	31

Devenez famille d'accueil

Vous souhaitez accueillir un(e) étudiant(e) étranger(e), (australien, norvégien, finlandais, suédois, allemand, italien,) pour une durée de quelques semaines à quelques mois ?

Vous souhaitez faire découvrir à un(e) jeune étudiant(e) étranger(e) votre façon de vivre, votre langue, la beauté de la France ?

Vous souhaitez faire découvrir à vos enfants une autre culture, une autre façon de voir la France ?

Apprendre le partage, la tolérance et l'ouverture sur le monde ?

Alors rejoignez-nous et devenez famille d'accueil !



POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTEZ :

JEV - Jeunesse Etudes Voyages

Francis Le Ruyet

Conseiller Local JEV

Tél : 02 97 33 77 87

Port : 06 89 01 27 44

Email : leruyetfrancis@yahoo

ERDF les contacts utiles



NOUVEAU RACCORDEMENT OU DEPLACEMENT D'OUVRAGE (COMPTEUR, BRANCHEMENT, ...)

AGENCE RACCORDEMENT

0810 813 327 (TAPEZ 1) - PROTECTION CHANTIER - TEL. 02 97 25 91 28

erdf-are-bretagne@erdfdistribution.fr

B.P. 314 - 22003 SAINT-BRIEUC Cedex 1

<https://connect-racco.erdfdistribution.fr/prac-internet>

Perturbation de la qualité d'alimentation (variation de tension...) :

Faire vérifier l'installation intérieure et le cas échéant, contacter votre fournisseur d'énergie ou transmettre la demande à l'interlocuteur privilégié via la mairie.

Poteau penché, abîmé :

demande à transmettre par la mairie à son interlocuteur privilégié.

Branchement provisoire, mise en service d'une installation :

Votre fournisseur d'énergie.

Nouveau Centre Hospitalier de Bretagne Sud



3 nouveaux numéros à retenir à la suite du déménagement du centre hospitalier de Bretagne sud :

- le 02 97 06 90 90 pour tous les appels

- le 02 97 06 97 06 pour la prise de rendez-vous en consultations et actes externes (*hors gynécologie-obstétrique*)

- le 02 97 06 97 97 pour la prise de rendez-vous en consultations et actes externes en gynécologie-obstétrique.

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Vos recevez en cette fin juillet le nouveau numéro du Bulletin d'Informations Municipales à une date inhabituelle, ce délai permettant l'insertion du dossier sur l'intercommunalité construit par les services de Lorient agglomération. Vous pouvez lire ce dossier pages 14 à 17. La fusion de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet (CCRP) est un des dossiers majeurs en cette année 2013. Les élus de Plouay ont toujours été favorables à celle-ci mais nous avons su, quand cela était nécessaire, marquer notre désaccord avec les conditions de celle-ci : nous avons été attentifs à ce qu'aucun service rendu à la population ne disparaisse. Il n'y a donc aucune versatilité en la matière. Nous avons témoigné la même détermination dans d'autres dossiers cruciaux, le dernier étant les maisons médicales. Notre rôle d'élus est d'anticiper, surtout dans un domaine comme celui-ci à l'heure où certaines communes se voient obligées de payer un médecin pour que leur population soit desservie. Les professionnels de santé de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet se sont organisés en association et ont bâti un projet. Deux communes ont accepté d'accompagner ceux-ci : construire une maison médicale, c'est mettre une infrastructure en place afin que les différents professionnels médicaux puissent s'associer pour travailler ensemble. Cela facilite certes la vie de ces professionnels de santé mais il ne s'agit pas ici de « donner à ceux qui ont déjà tout » comme on peut l'entendre ici et là : ce travail d'équipe est gage d'un meilleur suivi des patients et, critère fondamental, sur leur territoire-même.

C'est à ce titre que la commune a sollicité une participation financière de la CCRP au titre des fonds de concours. Au terme d'un débat houleux entre élus intercommunaux, l'attribution de ces fonds de concours a été votée et, à partir de là, cinq communes du territoire vont bénéficier de cette attribution, l'une ayant fait le choix de ne pas déposer de dossier. Il est reproché à la commune de Plouay d'avoir déposé un dossier de demande de fonds de concours supérieur à une estimation avancée oralement : il est bien évident que l'attribution ne peut se faire que sur un montant officiel, résultat d'une étude conduite par des spécialistes. Depuis le dépôt de ce dossier, des réunions se sont succédées avec les professionnels, les élus et le programmiste de l'opération. Certains professionnels se sont positionnés clairement pour des locaux publics soumis à location et éligibles aux fonds de concours, d'autres étudient la solution de locaux privés, eux non éligibles aux fonds de concours. Dès lors un plan de financement réajusté a été présenté à la CCRP diminuant d'autant le montant du fonds de concours sollicité par la Commune.

J'ajoute que les communes qui se sont opposées à cette attribution vont elles aussi en bénéficier pour des projets qu'elles mènent sur leur territoire : toutes sont donc gagnantes.

La fusion avec Lorient agglomération va apporter des services supplémentaires, nous continuerons d'être attentifs à ce que ceux existants ne diminuent pas, au sein de Lorient agglomération comme au sein de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet.

J'espère que la pause estivale sera bénéfique à tous. Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 14 septembre pour l'inauguration de l'entrée sud-route de Lorient puisque nous arrivons au terme de ce long chantier.



Niverenn newez kannadig an ti-kêr a arriv genoc'h e achuamant miz Gourhelen, d'un termen n'eo ket kustum. Get an dale-se omp daet da benn a lakaat a-barzh ar c'hannadig an teuliad diâr-benn an etrekomunelezh savet get servijoù An Oriant Tolpad-kêrioù. Ar ar pajennoù etre ... ha ... e c'hellahet lenn kement-se.

Unan ag an teuliadoù pennañ ag ar blez 2013 eo unanedigezh Komuniezh Komunioù Kornad-Bro Ploue ag ar Skorv d'ar Blañwezh (CCRP) get An Oriant Tolpad-kêrioù. A-viskoazh e oa bet dileuridi Ploue a-du get an dra-se, mes hor beze gouiet lâret ivez ne oamp ket akord get ar c'hondisionoù : taolet hon eus ewezh ne yahe da get hani ag ar servijoù rentet d'an dud. N'omp ket bet valigant tamm erbet. A-zevri hor boa atropet ivez diâr teuliadoù pouezus arall, en o mesk hani an tier-mezegiezh. Ragwelet an traoù eo kevridi an dilennidi mand omp-ni, dreistoll àr un dachenn sort-mañ bremañ pa vez ret da gomunioù 'zo paeñ ur medisinoù evit ma vo sikouret an dud enne. An dud a vicher a ra àr-dro ar yec'hed e Komuniezh Komunioù Kornad-Bro Ploue ag ar Skorv d'ar Blañwezh o deus savet ur gevredigezh hag ur ragtres. Div gomun o deus asantet monet da heul : sevel un ti-mezegiezh a dalv kennig un aveadur evit ma c'hellay an dud a ra àr-dro ar medisinezeh en em dolpañ ha labourat a-gevred. Sur eo e vo aesoc'h o buhez mod-se ha n'eus ket anv a « roiñ d'ar re o deus pep tra dija », evel ma vez klevet lâret du-hont du-mañ : dre ur labour a bareoù e vo aeset suoc'h d'ar glañvourion hag, ar pezh zo a-bouez, en o c'hornad-bro dezhe.

Diâr kement-se he deus goulennet komun Ploue ur lod argant a-berzh ar CCRP : donet a ra ag ar font-skoazell. Ar-lerc'h m'o doa tabutet taer dilennidi ar c'homunioù etreze, e oa mouezhiet da biv roiñ ar font-skoazell-se, ha neuze e tennay pemp komun ag ar c'hornad-bro o mad ag ar sikour-se, dre ne oa ket bet savet teuliad erbet get an c'hwec'hvet. Tamallet e oa bet da gomun Ploue bout marilhet un teuliad evit goulenn ur lod ag ar font-skoazell, mes ur lod uheloc'h evit ar pezh a oa bet lâret e-raok : splann eo ne c'hell ket bout roet an argant namaed hervez ur sommad ofisiel jedet en ur studiadenn kaset get spesialisted. Tolpadoù etre tud a vicher, dilennidi ha programourion an afer-se a zo bet abaoe ma oa marilhet an teuliad. Lod ag an dud a vicher o deus goulennet groñs saloù publik da feurmiñ hag a c'hell bout paeet get ar font-skoazell, lod arall a zo é klask dirouestlañ an traoù dre saloù privez ha ne c'hellant ket bout paeet get ar font-skoazell avat. Diâr neuze eh eus bet kenniget ur steuñv-argantañ jedet endro d'ar CCRP : ize-loc'h eo ar sommad goulennet get ar gomun.

Oc'hpenn an dra-se, an holl gomunioù a oa eneb d'ar sikour-se a dennay goumid evit ragtresoù kaset da benn àr o zachennad memestra : an holl a dennay o mad.

Degas a ray an unanedigezh get An Oriant Tolpad-kêrioù servijoù oc'hpenn ha chom a raimp àr ewezh evit ne vihannay ket ar re a zo anehe dija, kenkoulz a-barzh An Oriant Tolpad-kêrioù hag a-barzh Komuniezh Komunioù Kornad-Bro Ploue ag ar Skorv d'ar Blañwezh.

Perchañs e vo ar paouez a-hed an hañv un dra vad d'an holl. Diâr-vremañ e lakaan un emgav a-benn ar sadorn 14 a viz Gwenholoñv evit igoredigezh an hent etre su ar vourc'h ha hent an Oriant, pandeogwir ema arriv achuamant ar chantier hir-se.

Vie municipale

Cérémonie du 8 mai

La cérémonie célébrant la victoire du 8 mai a réuni un nombre modeste de participants... est-ce dû à l'heure matinale ? Cette heure a été fixée en raison de la présence de l'harmonie de l'école de musique de la Communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet. En effet, la présence de celle-ci est organisée par rotation à raison de deux communes par cérémonie (8 mai et 11 novembre) : après Plouay, les musiciens se sont rendus aussitôt à Inguiniel. Si elle impose cette contrainte horaire, la présence des musiciens est toutefois unanimement appréciée lors des cérémonies : un jeune trompettiste ouvre et ferme le ban, sonne Aux drapeaux et Aux morts. L'orchestre joue La Marseillaise et, pour le 8 mai, Le chant des partisans, hymne des résistants composé par J Kessel et M Druon alors que l'hymne national français était interdit par l'occupant nazi.



La présence de cette harmonie et du conseil municipal est un moyen de transmettre aux jeunes la mémoire de ces années noires : ils n'ont pas dix ans pour les plus jeunes et participent activement aux cérémonies, à l'œuvre de mémoire d'une époque où leurs grands-parents avaient leur âge.



Médaille de la famille française

La médaille de la famille française peut être remise à tout parent qui a élevé, ou élève, quatre enfants dont l'aîné atteint l'âge de 16 ans. C'est le cas de Sandrine Le Liboux qui réside à La Bruyère avec son époux, André, et leurs cinq filles : Ophélie (19 ans), Marie (17 ans), Andréa (15 ans), Victoria (13 ans) et Lili-Rose (2 ans). La jeune grand-mère a reçu sa médaille la veille de la fête des mères, entourée de ses enfants et du petit Lorenzo, son petit-fils.



La randonnée du sel : 180 € pour l'association ELA

31 cyclistes du secteur de Guérande (44) et 7 accompagnateurs, dont un père qui a perdu ses 2 filles victimes d'une maladie orpheline, ont effectué une randonnée de 600 km en 3 étapes : Guérande Saint-Brieuc, Saint Brieuc Quimper et Quimper Guérande.



L'objectif de ce périple animé par Laurent Boccandé était de collecter des fonds par la vente de sel de Guérande au profit de l'association E L A (Association européenne contre les leucodystrophies). A Plouay, les sportifs ont été accueillis par la municipalité représentée par Bernard Le Gleut, 1er adjoint qui a présenté le vélodrome, par Jean-Rémy Kervarrec, conseiller général, par des représentants du Comité des fêtes, de l'UCPP (Union cycliste du pays de Plouay), du Comité de la Piste et la section cyclotourisme de l'Amicale plouaysienne. Dans les jours précédents, l'Office de tourisme et quelques commerçants dont Ty-Bazar et Roselyne-Cadeaux ont proposé du gros sel, de la fleur de sel et du sel aux herbes... Le produit de cette opération, 180,50 €, sera versé à E L A. Si le bilan reste modique, les sportifs et les accompagnateurs ont apprécié l'accueil chaleureux qui leur a été réservé par les Plouaysiens.

La fête du pain

Chaque année, pour la Saint-Honoré, patron des boulangers, se déroule la Fête du Pain. Celle-ci a pour but de mettre à l'honneur ce produit sain et naturel qui accompagne nos repas et est l'occasion pour la profession de promouvoir un pain confectionné dans les règles de l'art.

Ainsi, Plouay a accueilli le concours de la baguette tradition : un jury composé de consommateurs et de professionnels a, au terme d'une observation et d'une dégustation attentives, désigné la meilleure baguette tradition. Le premier prix artisans a été décerné à Hervé Le Bagousse de Baud, le premier prix salariés à Loïc Poirier de Bréhan. Les apprentis (CAP et BP) participaient quant à eux au concours du pain décoré et celui-ci a été remporté par Manon Fernandez et Loïc Deuff.

Un fournil géant avait été installé dans la salle des fêtes et la manifestation a attiré un public très nombreux toute la journée du dimanche puisque plus de 5000 visiteurs ont fait le déplacement pour voir les boulangers au travail.



Accueil des nouveaux habitants

Le samedi 18 mai, le maire et le conseil municipal a reçu les nouveaux habitants de la commune. Ils étaient, eux aussi, un peu moins nombreux qu'à l'accoutumée ... rien d'inquiétant en cela, Plouay maintient son ascension démographique mais 2013 étant une année sans élections, les nouveaux venus n'ont pas tous fait la démarche de s'inscrire sur les listes électorales or c'est cette liste qui sert pour le recensement des nouveaux habitants entre deux recensements.

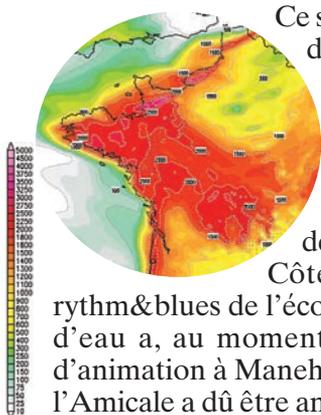
AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'aménager à Plouay, soyez les bienvenus. Une fois toutes vos autres démarches effectuées, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales (vous avez jusqu'au 31 décembre).



Les nouveaux venus ont reçu de la municipalité une clé USB sur laquelle ont été enregistrées les informations nécessaires sur la vie locale, et de l'UCIAP une carte J'y gagne à chaque foyer.

Une grêle inédite le 7 juin



Ce soir-là, vers 18 h, des pluies abondantes et surtout des grêlons impressionnants pouvant atteindre 3 cm de diamètre se sont abattus sur notre commune, nécessitant pas moins de 32 interventions des pompiers en deux heures, en majorité chez des particuliers, afin d'évacuer l'eau infiltrée dans les sous-sols. Une entreprise de menuiserie a aussi subi des dégâts importants.

Côté animations prévues ce soir-là, le concert rythm&blues de l'école de musique a pu avoir lieu même si le niveau d'eau a, au moment des répétitions, atteint le seuil de la salle d'animation à Manehouarn ; en revanche, la rando VTT nocturne de l'Amicale a dû être annulée pour la sécurité des coureurs.



Informations diverses

Protégez votre habitation des cambriolages

PREVENIR

- N'ayez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile (*les cachettes sont souvent découvertes par les voleurs*)
- Ne gardez pas d'objet de grande valeur chez vous (*les banques proposent des coffres forts*)
- Prenez des photos et notez les numéros de série de vos biens
- Ne laissez pas vos doubles de clefs en évidence (*du domicile ou de la voiture*)
- Soyez méfiants et vérifiez la qualité des prospecteurs (*demandez une carte professionnelle*)



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

SECURISER

- Renforcez les portes de service (*mise en place d'une traverse depuis l'intérieur de l'habitation*)
- Verrouillez l'ouverture des baies (*posez une cale de bois empêchant l'ouverture*)
- Verrouillez le portail d'accès à votre domicile

- Eclairiez votre propriété (*mise en place de détecteur de passage sur luminaires extérieurs*)
- Installer un système d'alarme

En cas d'absence prolongée :

- Laissez une lumière dans votre domicile (*utilisez des horloges programmables*)
- Faites relever votre courrier par un ami ou un voisin (*le courrier s'accumulant dans la boîte aux lettres laisse pressentir l'absence du propriétaire*)
- Fermez vos volets et autorisez un voisin à venir les ouvrir
- Faites un renvoi d'appel de votre téléphone fixe vers votre téléphone portable
- Vous pouvez informer la Gendarmerie ou la Police Municipale de votre absence (*remplissez une fiche Opération Tranquilité Vacances - à votre disposition en mairie*)

ALERTER

- Signalez sans hésiter tout ce qui peut vous paraître suspect (*véhicule inconnu, démarcheurs...*)
- Notez le numéro d'immatriculation du véhicule
- Si vous surprenez un voleur en action, ne mettez pas en péril votre vie, composez le « 17 »
 - Si vous venez d'être victime d'un cambriolage, ne touchez à rien (*les relevés d'empreintes, d'ADN, de traces sont absolument nécessaires à l'enquête*)

QUI PRÉVENIR ?

La Brigade de Gendarmerie de PLOUAY :

au 02 97 33 31 51 ou « 17 » ou « 112 »

(Transfert d'appel de 19h00 à 8h00 au Centre Opérationnel Régional de Gendarmerie)



La semaine du gaz

DU 1^{ER} AU 14 OCTOBRE LA SEMAINE DU GAZ C'EST LE MOMENT DE FAIRE DES ÉCONOMIES

La quatrième édition de la Semaine du Gaz se déroulera du 1er au 14 octobre 2013. Cet événement, à l'initiative de l'Association Française du Gaz (AFG), est un moment privilégié durant lequel un grand nombre de professionnels du gaz se mobilisent pour informer les habitants sur les atouts du gaz et s'associent pour proposer à tous des offres promotionnelles.

Du 1er au 14 octobre, sur les 3 régions Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes, plus de 300 artisans chauffagistes ouvriront leurs portes et proposeront des offres promotionnelles. Des événements à caractère pédagogiques seront organisés afin de faire connaître les solutions de chauffage au gaz et leur contribution à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Pour tout savoir sur les événements et offres proposés :

www.lasemainedugaz.com

Numéro Cristal : 09 69 36 35 34

Le « réflexe » recensement à l'âge de 16 ans

Tout français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% des jeunes garçons et filles n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux. Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui de la conduite automobile ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique.



Des informations complémentaires sont aussi disponibles sur le site du ministère de la Défense en cliquant sur ce lien : www.defense.gouv.fr/jcd/parcours-citoyennete/recensement

La restauration de la statue de Saint-Michel

La municipalité poursuit la mise en valeur du patrimoine religieux de la commune qui, en vertu de la loi du 9 décembre 1905, lui appartient. Cette année, c'est la statue de Saint-Michel de la chapelle Notre-Dame de Sion de Manehouarn qui a fait l'objet d'une restauration complète par les ateliers d'ARC-Nucléart à Grenoble. Cette restauration a pu se faire grâce au mécénat du CEA en partenariat avec l'Association des maires de France dans le cadre du concours « Sauvez le patrimoine de votre commune ».

Ce Saint Michel est une sculpture datant du XVII^e siècle. D'une hauteur d'un mètre cinquante, la statue est sculptée dans du hêtre et comptait jusqu'à sept couches de polychromie à son



arrivée dans les ateliers d'ARC-Nucléart. La peinture originale du XVII^e siècle étant trop dégradée, il a été décidé par la commune, en collaboration avec Diego Mens, le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Morbihan, de conserver la couche colorée datant du XIX^e siècle, afin de garder une cohérence historique avec les ailes de la statue qui ont été ajoutées à cette période. Le dégage ment des trois couches de peintures

blanches les plus récentes, au-dessus de celle à conserver, s'est déroulé en plusieurs temps selon différentes techniques, à l'aide de produits chimiques, mécaniquement par micro-sablage et au scalpel sous loupe binoculaire. Un important travail de comblement des lacunes et de retouches colorées a été également effectué afin de redonner une lisibilité et une

homogénéité à l'ensemble qui retrouvera ainsi son aspect coloré d'autrefois. Cette restauration aura nécessité pas moins de 900 heures de travail.



Saint-Michel regagnera la chapelle Notre Dame de Sion à l'occasion de la prochaine Journée du patrimoine le dimanche 15 septembre.

Visite du patrimoine de la commune

Le conservateur départemental du patrimoine, Diego Mens, est venu à Plouay le vendredi 5 juillet pour une visite de l'ensemble du patrimoine de la commune. Cette visite s'est faite en compagnie des représentants de la mairie, des comités de chapelles et des représentants de la paroisse.

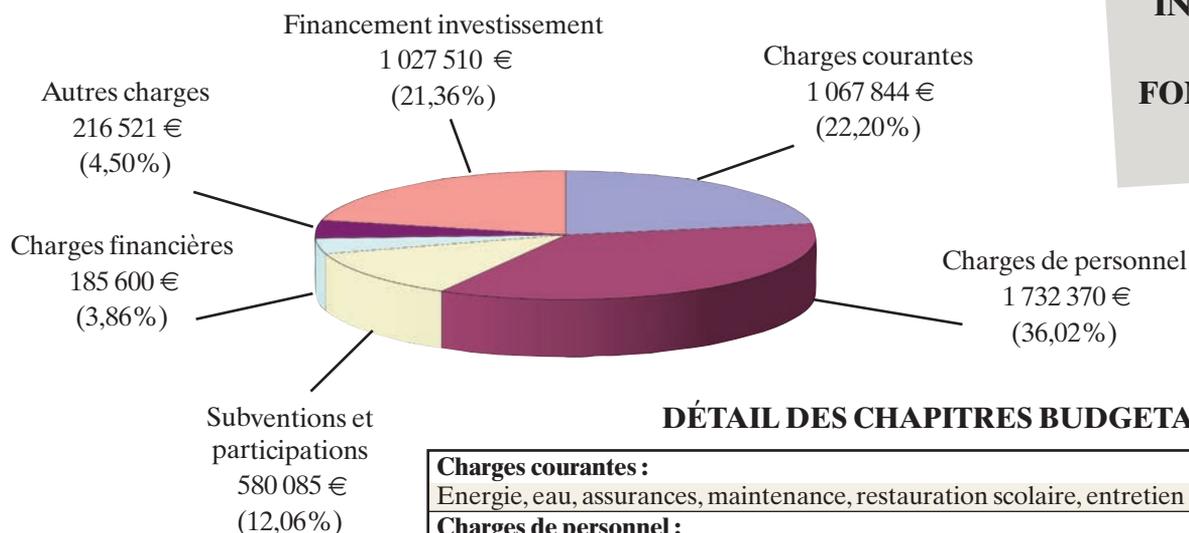
Après une présentation de la restauration de la statue de Saint-Michel, le groupe a visité l'église dans laquelle la commune projette de faire des travaux dès cette année, suite à une étude architecturale. La journée s'est poursuivie par la visite de l'ensemble des chapelles de la commune. A chaque fois, Diego Mens a rappelé l'historique de la chapelle, les travaux réalisés et ceux qui restent à faire. Rendez-vous a été donné pour une nouvelle visite dans deux ans.



Les responsables des comités de chapelles et des oratoires devant la chapelle de Vrai-Secours avec Diego Mens, conservateur départemental, et Gwenn Le Nay, en charge du patrimoine culturel municipal de Plouay.

Dépenses de fonctionnement : 4 809 930 €

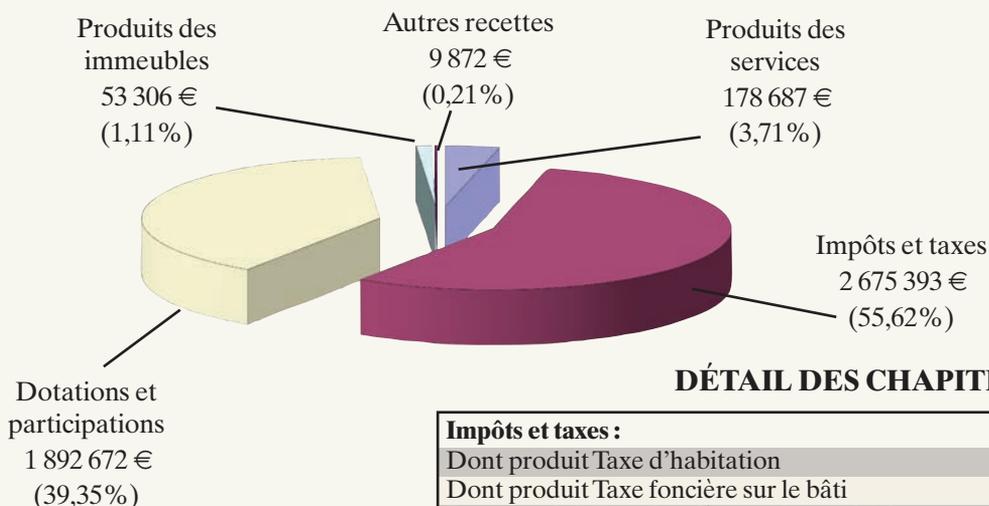
BUDGET VILLE 2012 :
10 839 018 €
INVESTISSEMENT :
6 029 088 €
FONCTIONNEMENT :
4 809 930 €



DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Charges courantes :	
Energie, eau, assurances, maintenance, restauration scolaire, entretien voirie ...	
Charges de personnel :	Effectif actuel
Administration	8
Services Techniques	19
Ecoles	9
Bibliothèque	3
Service enfance jeunesse	3
Chantier d'insertion	10
Subventions et participations :	
Associations sportives, culturelles, jeunesse, de loisirs ...	
Contrat association école privée (maternelle et primaire)	
Charges financières :	
Intérêts des emprunts (taux moyen communal au 31/12/2012 : 3,69 %)	
Financement investissement :	
Dotations aux amortissements + excédent de fonctionnement dégagé	

Recettes de fonctionnement : 4 809 930 €



DÉTAIL DES CHAPITRES BUDGETAIRES

Impôts et taxes :		
Dont produit Taxe d'habitation	793 286 €	13,11%
Dont produit Taxe foncière sur le bâti	899 482 €	19,52%
Dont produit Taxe foncière sur le non bâti	97 313 €	44,68%
Dont reversement TPU (Taxe Professionnelle Unique)	462 510 €	
Dotations et participations :		
Dont dotation globale de fonctionnement (Etat)	1 305 332 €	
Dont compensations exonérations fiscales (Etat)	177 769 €	
Produits des services :		
Participations usagers : cantine, garderie, bibliothèque ...		
Produits des immeubles :		
Location salle des fêtes, logements communaux		

Les principaux investissements 2013

POURSUITES DES OPERATIONS ENGAGEES

- Achèvement et mise en oeuvre du Plan Local d'Urbanisme
- Poursuite des études préalables à l'aménagement du secteur Nord de l'agglomération
- Aménagement de l'entrée sud de l'agglomération depuis le carrefour de Kerfetan jusqu'au carrefour de la Poste, des rues de la Libération, des Camélias et de l'Alvat
- Construction d'un local de stockage aux ateliers communaux

LES OPERATIONS PLURIANNUELLES

VOIRIE RURALE : Poursuite du programme de revêtement en enrobés

VOIRIE URBAINE : Programme de rénovation des voiries les plus anciennes de l'agglomération en intégrant les notions d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de sécuritaire routière : Rues Mentec, Budo, Traversière, Couvent et secteur de Kerspern

ECLAIRAGE PUBLIC : Extension du réseau et programme de rénovation du réseau actuel dans un programme d'économies d'énergie

BATIMENTS COMMUNAUX : Travaux et entretien des écoles primaire et maternelle, logements communaux, bâtiments culturels...

LES PRINCIPALES NOUVELLES OPERATIONS

Lancement d'études de faisabilité : maison de santé pluridisciplinaire, salle culturelle, salle des sports, tribunes stade, Ecole primaire Manehouarn : travaux d'isolation et d'étanchéité de la toiture terrasse

Complexe sportif : éclairage du terrain de foot de Manehouarn et de la piste d'évolution

Eglise Saint Ouen : 1^{ère} tranche de travaux de restauration de l'édifice

LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE BUDGETAIRE

• Stabilité des taux d'imposition communaux (inchangés depuis 2000)

• Maîtrise du fonctionnement pour soutenir les investissements

• Dégager de l'autofinancement pour limiter le recours à l'emprunt

Dette par habitant à Plouay : 775 €
Ratio dette/habitant de la strate
(5 000 à 9 999 habitants) au 31/12/2012 :
départemental : 1 188 €,
régional : 991 €

Les nouveaux commerçants

DENIS FRAPPER

Peinture Intérieur-Extérieur
Revêtement murs et sols
Démoussage toiture



10, Domaine de l'Etang
56 240 Plouay
Tél. 07 60 78 84 40
mail : denis.frappier@bbox.org

LEICHT CUISINE

Fabrication - Pose de cuisine



1, Rue Neuve
56 240 Plouay
Tél. 02 97 02 14 95
Portable : 06 48 89 57 48

BULLE DE SOIE

Relaxation - bien-être
massages- huiles bio

Séances à domicile



Contact : Michele Arnoult
Portable : 06 95 86 84 55



Agenda 21



Mise en place d'une charte des éco-événements

Plouay est une commune dynamique et attractive ; de nombreuses manifestations y sont organisées chaque année. Pas loin de soixante-dix associations sont recensées, qu'elles soient culturelles, sportives, de loisirs, des écoles, des chapelles ou patriotiques et la plupart d'entre elles préparent chaque année une voire plusieurs manifestations. La municipalité, dans le cadre de l'atelier « Activités économiques et aménagements urbains » de l'Agenda 21, a décidé la mise en place d'une charte des éco-événements afin de sensibiliser et de mener des actions afin de minimiser les impacts de ces manifestations sur l'environnement particulièrement celles qui se déroulent en plein air.

Un éco-événement est un événement responsable qui répond aux grands objectifs du développement durable et chaque organisateur de manifestations se déroulant sur la commune de Plouay sera invité à ratifier la charte et s'engagera ainsi à respecter un certain nombre de critères :

- Proposer aux clients de consommer des produits locaux de saison (partenariat avec des acteurs locaux), favoriser les circuits-courts
- Utiliser de la vaisselle recyclable ou dégradable ou lavable
- Sensibiliser au tri des déchets (affiches, annonces au micro)
- Trier les déchets (papier, cartons, plastiques, organiques, etc.)
- Gérer le tri des déchets dans les structures d'accueil (bars, barnum, espaces de restauration, etc.)
- Placer des poubelles partout sur le site (exemple : une « zone déchets » pour les coureurs, aux aires de pique-nique)
- Surveiller la consommation d'eau et d'énergie et adapter les besoins selon la météo
- Entretenir durablement les espaces naturels (bannir les produits phytosanitaires, favoriser la gestion différenciée, etc.)
- Eteindre les appareils ne nécessitant pas de rester en fonction toute la journée et la nuit (exemple : chauffage, éclairage, ordinateurs, etc.)
- Favoriser l'accès et la participation des personnes à mobilité réduite
- S'assurer que le site ne fait pas l'objet d'une protection particulière
- Chercher un lieu facile d'accès à vélo, à pied afin de limiter les déplacements en voitures individuelles
- Inciter sur la plaquette d'informations au co-voiturage et aux transports collectifs
- Sensibiliser le public, les organisateurs, les bénévoles, les prestataires au développement durable par exemple par l'installation d'un ou de point(s) de sensibilisation sur le développement durable en lien avec la manifestation (stands, ateliers, jeu-concours, animations, etc.)
- Chiffrer les quantités de déchets générés, la consommation d'eau et d'énergie
- Dégager des pistes d'amélioration pour les prochaines éditions



Certaines manifestations ont déjà entamé une démarche « éco-événement », en particulier le Grand prix de Plouay, en association notamment avec le Conseil municipal des enfants.

la semaine sans pesticides

La commune de Plouay a participé pour la première fois à cette semaine de sensibilisation (8^{ème} édition) et a mis en place un programme varié.



Projection du film Pesticides mon amour, documentaire d'Erik Fretel et ... pour les petits, un spectacle de marionnettes réalisées avec des objets recyclés et un atelier de plantation, une sélection de livres proposés à la lecture à la médiathèque, un après-midi Portes ouvertes à la station d'épuration, une collecte de pesticide et de bidons vides à la déchetterie, une distribution de paillage aux services techniques, un nettoyage des abords du ruisseau de Kerandor par les ateliers Eau et Impacts en partenariat avec Les amis de la rivière...



Mais cela fait maintenant quinze ans que notre commune est engagée dans la réduction des pesticides, d'abord par l'instauration d'un Plan de désherbage communal expérimental qui a débouché sur la charte d'entretien des espaces communaux, le tout en partenariat étroit avec le Syndicat mixte du Bassin du Scorff. En quinze ans d'efforts, on constate une réduction de 93,5% des volumes de produits phyto-sanitaires employés annuellement. Une telle diminution a été possible en modifiant les pratiques de désherbage en expérimentant de nouvelles techniques et méthodes.

Pour comparaison, un bilan sur 14 communes de la vallée du Scorff donne 31 kg de matières actives par an pour 4 kg à Plouay.



Reciprocateur et desherbeuse mécanique

Ces résultats ont été permis par la mise en place de pratiques raisonnées :

- **De nouvelles méthodes alternatives de désherbage** des espaces urbains.
 - Désherbage manuel avec de nouveaux outils (binettes, couteaux et assimilés).
 - Utilisation d'une débrousailluse urbaine "le réciprocatteur" pour couper la végétation indésirable des caniveaux, des pieds de murs....
 - Passage régulier d'une balayeuse mécanique qui permet d'éviter le dépôt de terre.
 - Passage d'un désherbeur mécanique qui, en raclant le sol, désherbe, régénère, assouplit et réaplant les terrains, allées...

- **Gestion différenciée** des espaces publics

Selon la nature de l'espace entretenu, la meilleure solution est mise en œuvre afin d'éviter des pesticides. Ceux-ci sont pour l'instant encore nécessaires pour le stade de football et le cimetière, bien que leur emploi y soit réduit notamment grâce aux désherbeurs mécaniques.

- **Sensibilisation du public** aux pesticides en particulier lors du Printemps de Manehouarn.

L'entretien des espaces publics pèsent pour 2% de la consommation de pesticides en France... les particuliers comptent pour 8% et les agriculteurs pour 90%... l'information et la sensibilisation doivent donc être poursuivies d'autant qu'en France, nous avons acquis une culture du propre qui ne tolère pas les plantes non désirées dans notre environnement domestiqué. Nous devons retrouver des pratiques saines :

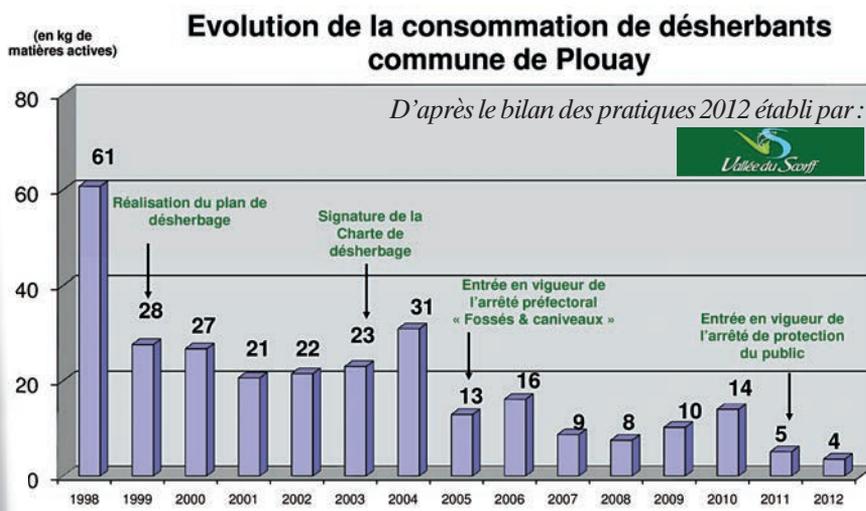
- Prendre l'habitude du désherbage manuel.
- Apprendre à revivre avec la nature, les "mauvaises herbes" sont une richesse biologique également.

Les membres de l'atelier Impacts et pollutions vous invitent à respecter les réglementations :
Selon l'arrêté préfectoral de juin 2009, toute incinération doit faire l'objet d'une demande en mairie.
Au préalable, consultez l'avis du SDIS sur son site internet.



POUR LA QUIÉTUDE DEVOS VOISINS PENSEZ AUSSI A RESPECTER LES HORAIRES DE TONTE :

du lundi au vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 19h30
le samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
dimanche et jours fériés : 10h00 - 12h00



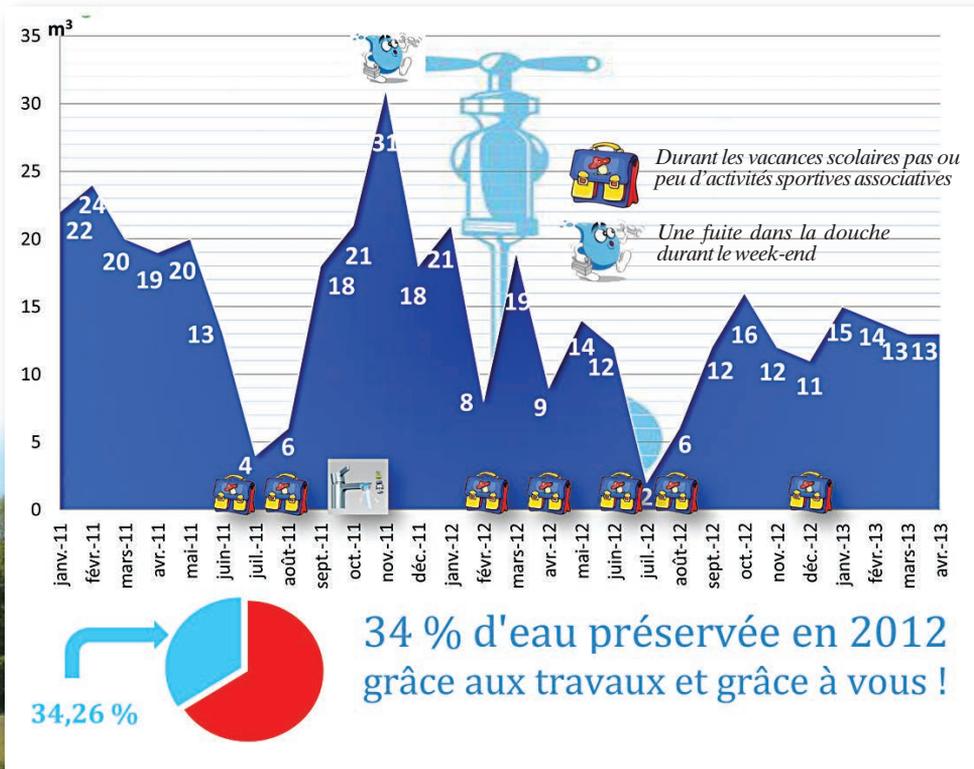
Agenda 21



La Gestion de l'eau : un effort partagé

L'atelier Eau et énergie a mis en place l'affichage des consommations d'eau et d'électricité dans un bâtiment témoin largement utilisé par tous : le complexe sportif de Manehouarn qui représente 10 % des points d'eau de la commune.

En novembre 2011, Plouay a participé, avec deux autres communes, à une étude menée au niveau départemental et, dans ce cadre, le gymnase a reçu des équipements hydro-économiques (aérateurs sur les robinets, chasses d'eau 3/6 litres...). Il en résulte un net progrès avec 34% d'eau économisée soit 142m³ en 2012 contre 216 et 209m³ consommés les deux années précédentes. Parce que l'effort de la collectivité doit être relayé par chacun, des affiches de sensibilisation aux écogestes invitent en outre les utilisateurs du gymnase à préserver l'eau.



Le complexe sportif est autonome pour l'arrosage des terrains. En effet, un puits artésien permet d'avoir une réserve d'eau pour éviter de puiser dans le réseau d'eau potable.

Un marché de producteurs locaux



Le succès du marché du lundi matin a prouvé l'intérêt de celui-ci mais le marché des producteurs locaux instauré, à l'initiative de ceux-ci, le jeudi de 18h à 20h répond à une double demande: celle des consommateurs s'inscrivant dans la démarche des circuits courts et celle de ceux qui, travaillant en journée, ne peuvent profiter du marché plouaysien. Les deux offres sont donc complémentaires.



Un circuit court est un mode de commercialisation des produits agricoles locaux, visant la proximité entre l'agriculteur-producteur et le consommateur. L'offre en produits locaux existe aussi sur le marché du lundi ! Vous pouvez également consulter le guide des producteurs locaux (disponible sur internet).

Urbanisme - Aménagement rural

Aménagement rural

Le samedi 8 juin, Joël Bernard, adjoint aux affaires rurales, a réuni les habitants de Kerfetan - Kergono - Kerguëno - Kerbaloff Le Bourg - Bois de Saint-Erven. Des travaux de revêtements de la voirie sont projetés pour le mois de septembre et les riverains ont pu ainsi, donner leur avis, communiquer leurs interrogations, échanger avec les élus.



Le samedi 16 mars, les habitants des lieux-dits situés à proximité du futur rond-point de Manerio étaient conviés à une présentation du projet par les services du Conseil général. Ce rond-point marquera dans le futur la fin du tronçon 2 x 2 voies mais son objectif immédiat est l'amélioration de la sécurité à ce carrefour : il était en effet bien difficile de traverser la RD à cet endroit et ce carrefour était réputé accidentogène.



Aménagement urbain

Les travaux de l'entrée sud-route de Lorient ont respecté le calendrier. Les finitions sont en cours et l'inauguration est prévue le samedi 14 septembre en présence de M. Savy, préfet.

Effacement des réseaux Rue du Budo - rue Mentec. Les travaux vont bon train. Les effacements sont achevés, restent les travaux d'aménagement en surface. La fin du chantier est prévue pour le mois de septembre.

Conseil architectural

Le CAUE du Morbihan propose à tout particulier qui le souhaite, de bénéficier d'un conseil architectural gratuit pour l'aider à se poser les bonnes questions, définir son projet en trouvant les solutions constructives et techniques, les plus appropriées notamment en fonction de ses ressources financières.



Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement est une association loi 1901, issue de la loi 1977 sur l'Architecture, créée à l'initiative du Département et de l'Etat. Depuis 30 ans,

le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Morbihan promeut la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage avec un souci constant de préserver et de valoriser le cadre de vie du territoire départemental.

Réussir son projet personnel, c'est concilier budget, confort et fonctionnalité de l'espace de vie, performance énergétique et qualité architecturale. Cela nécessite une réflexion en amont afin de traiter les points fondamentaux comme par exemple le choix du terrain, l'implantation de la maison, une conception et une fonctionnalité adaptées aux futurs usagers, les techniques de construction, les modes de chauffage ou encore le choix des matériaux...

RDV en mairie, le 4ème mardi de chaque mois avec Madame Isabelle GUILLEMIN architecte conseil CAUE
02 97 54 17 35 - www.caue56.fr



Pour le rendez-vous, se munir des documents suivants :

- un extrait du cadastre
- un extrait du règlement du Plan Local d'Urbanisme
- des photos du site localisant la parcelle dans son environnement
- le relevé du bâtiment existant pour une réhabilitation, si possible
- les esquisses sommaires du projet et tous documents pouvant préciser les orientations souhaitées du pétitionnaire (revues, photos).

UNE ÉVOLUTION MESURÉE DES IMPOTS

Les simulations pour les taxes d'habitation, foncier non bâti et foncier bâti ont été réalisées par la direction départementale des finances publiques. En l'état actuel des taux de la législation, la fusion conduirait à :

- l'augmentation de taux de taxe d'habitation (TH) pour la CC de Plouay serait de 0,33%,
- le taux de foncier non bâti (TFNB) pourrait progresser de 1,21 %,
- le foncier bâti (TFB) augmenterait de 0,488 %.



Pour les deux dernières, cette augmentation serait étalée sur 13 ans permettant de minimiser réellement l'impact sur le contribuable.

A l'inverse, la facture de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) des habitants de la communauté de communes de la région de Plouay pourrait baisser dans la mesure où le taux actuel de TEOM est supérieur de 2,16% au taux moyen actuellement appliqué à Lorient Agglomération.

L'évolution des factures d'eau et d'assainissement collectif des habitants de la Communauté de communes de Plouay, du Scorff au Blavet devraient être mieux maîtrisée avec le transfert de la compétence à Lorient Agglomération. Cette tendance est constatée actuellement pour les communes de Lorient Agglomération qui étaient auparavant membres du syndicat Eau du Morbihan, ce qui est aujourd'hui le cas de la communauté de communes de la région de Plouay.

A savoir :

L'augmentation de taux de CFE (contribution foncière des entreprises), qui passerait de 21,86 % à 24,47 %, serait étalée sur une période de 12 ans. L'augmentation annuelle de cotisation des entreprises serait alors de 1,09 %. Avec l'extension du réseau de transports urbains, les entreprises de plus de 9 salariés seront progressivement (sur une période de 5 ans) assujetties au paiement du versement transport qui contribue au financement des investissements en la matière.

En contrepartie, les salariés de ces entreprises pourront bénéficier d'une amélioration du réseau de transport collectif. Ces entreprises bénéficieront aussi de soutiens supplémentaires : soutien à l'innovation (Audélor / Lorient Technopole Innovations), recherche de financements (Audélor / Société financière Lorient développement), soutien aux projets de développement ou de recherche d'implantation (guichet unique Audélor), accompagnement en matière de marchés publics (clause d'insertion), pépinière d'entreprise (Créa SA)...

DE NOUVEAUX SERVICES POUR LES HABITANTS

Les services actuellement proposés aux habitants de Lorient Agglomération seront progressivement étendus aux 25 communes. Ces services devront cependant être adaptés. Concernant les transports urbains, la desserte des centre-bourgs sera privilégiée car les lignes de bus ne pourront desservir tous les hameaux. En matière d'habitat, l'ensemble des dispositifs sera étendu à l'ensemble des habitants : aides à l'accession, à l'amélioration de l'habitat et aux économies d'énergies, primes aux énergies renouvelables... Mais aussi : une initiation gratuite à la pratique de la voile pour tous les scolaires, l'accès aux studios de répétition, l'organisation de visites pédagogiques sur les principaux équipements touristiques, le bénéfice des programmes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable...

A savoir : Signataire de la Charte de l'agriculture, Lorient Agglomération s'est engagée à un certain nombre d'actions en faveur du maintien d'une économie agricole dynamique et diversifiée. Lorient Agglomération a par exemple récemment mis en place un dispositif d'aide à la première installation des agriculteurs qui complète les aides de l'Etat et de l'Union Européenne. Ce dispositif est calqué sur celui existant sur la Communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet. Sa création permet d'harmoniser les pratiques en la matière sur les 25 communes qui constitueront la future intercommunalité. Par ailleurs, Lorient Agglomération est signataire de la charte régionale sur la gestion économe du foncier. L'objectif est de faire face à une diminution constante des surfaces agricoles (- 9 000 hectares depuis 1980).



Exploitation agricole à Languidic

Que ce soit dans le domaine du développement économique, de la protection de l'environnement, de l'énergie, de l'eau, de l'assainissement, Lorient Agglomération a acquis une expertise et des compétences qui seront mises à disposition des communes. C'est le cas pour le traitement des déchets ou de l'eau, dont la réglementation évolue chaque année, la commercialisation de parcs d'activités, les études pour les économies d'énergie. Les services de l'Agglomération pourront apporter leur soutien aux communes par des prestations de maintenance informatique, des groupements de commande pour du matériel ou les dossiers demandes de subvention à l'Europe et à la Région.





Afin de mieux faire correspondre les limites administratives avec les bassins de vie, la réforme territoriale a prévu la simplification de la carte intercommunale. C'est le cas de Lorient Agglomération et de la Communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet qui fusionneront le 1er janvier 2014 pour former une intercommunalité de 25 communes et 204 500 habitants.

UNE FUSION RÉALISÉE DANS LA CONCERTATION

Les communes des deux intercommunalités, Lorient Agglomération et la communauté de communes de la région de Plouay, du Scorff au Blavet, ont été associées à cette décision. Sur les 25 communes concernées, 23 se sont prononcées en faveur de cette fusion en 2011. 18 sur 25 l'ont confirmé au début de cette année. Par ailleurs, la commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), composée des représentants des principales collectivités du département a adopté à l'unanimité le projet de fusion à l'automne 2012.

Parallèlement, des rencontres entre les élus et les services des deux communautés ont eu lieu dès le 4 mars 2011. Elles ont permis d'aborder la question des compétences, de la fiscalité, de l'avenir de l'école de musique de la communauté de communes de la région de Plouay du Scorff au Blavet. Tous les sujets ont été abordés afin de réunir les meilleures conditions de réussite d'une fusion au profit de l'ensemble des habitants du territoire.

A savoir :

La réforme territoriale votée en 2009 prévoit que toutes les communes font partie de ce que l'on appelle un EPCI (établissement public de coopération intercommunale), c'est-à-dire un regroupement de plusieurs communes. Par ailleurs, le législateur a voulu une simplification de la carte intercommunale en réduisant le nombre de structures. Ainsi, en 2012, près de 450 créations, fusions ont eu lieu. La fusion entre les deux communautés s'inscrit dans cette évolution nationale



UNE AGGLOMÉRATION PLUS EN PHASE AVEC LE BASSIN DE VIE

Aujourd'hui, dans le cadre de leurs activités quotidiennes (travail, loisirs, habitat, achats, études...) les habitants vivent sur un territoire qui dépasse largement les limites administratives, que ce soient celles des communes, des intercommunalités ou même des départements.

C'est vrai dans le Pays de Lorient comme ailleurs : 40 % des déplacements domicile-travail de la région de Plouay se font vers l'agglomération lorientaise et plus de 30 % des ménages de la région de Plouay font leurs achats sur l'agglomération de Lorient. C'est vrai aussi pour la scolarité ou les loisirs.

De nombreux équipements structurants, qui sont sur le territoire de Lorient Agglomération, bénéficient aux habitants des deux communautés. C'est le cas par exemple de l'université de Bretagne Sud, du centre hospitalier de Bretagne Sud, de l'aéroport, de la grande gare TGV, des zones d'activité, des équipements culturels et sportifs...

A savoir : La nouvelle communauté d'agglomération comptera 204.500 habitants et sera la 3^{ème} agglomération de Bretagne. Regrouper aujourd'hui deux communautés, c'est donc donner plus de force à l'ensemble pour promouvoir le territoire sur le plan économique, défendre les filières économiques d'excellence, préserver l'environnement, garantir la cohésion sociale ou encore favoriser la formation à tous les niveaux. C'est aussi profiter des atouts de chacun pour développer l'attractivité touristique, renforcer le rôle de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

LORIENT AGGLOMÉRATION : UNE LONGUE EXPÉRIENCE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Depuis 1973, date du premier regroupement de communes la Communauté d'Agglomération a exercé des missions de plus en plus nombreuses. Elle réunit aujourd'hui 19 communes, 191 716 habitants et exerce une dizaine de responsabilités (ou compétences) dans le domaine du développement économique, des transports, de l'environnement ou de l'habitat :

- Développement économique : parcs d'activités, portage et accompagnement de projets
- Organisation des transports collectifs (acquisition de bus, définition du réseau)
- Collecte, traitement et valorisation des déchets ménagers
- Production d'eau potable, distribution, assainissement
- Protection, mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Programme local de l'habitat (subvention à des programmes définis)
- Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (Cité de la Voile Eric Tabarly, golfs, patinoire, espaces découvertes...)
- Développement touristique et maritime (Office de tourisme communautaire, ports de plaisance, pôle course au large, centres nautiques...)
- Développement de l'enseignement supérieur et de la recherche (financement de l'Université et de l'Ecole d'ingénieurs...)
- Développement des nouvelles technologies (réseau haut-débit)
- Promotion du territoire

Ces compétences se traduisent par de nombreux équipements et services à la disposition des habitants : transports en commun, collecte des emballages et des biodéchets en porte à porte, déchetteries, aides à la rénovation thermique, traitement des eaux usées, Espace info habitat, aménagement de l'ancienne Base de sous-marins...



Enfance - Jeunesse

Relais Assistantes Maternelles (RAM) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) Pomme de Reinette

● SPECTACLE DE NOEL le Vendredi 21 Décembre 2012

70 enfants et une quarantaine d'adultes étaient présents aux deux séances proposées par le RAM et la médiathèque de Plouay dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance « Pom de Reinette et Pom d'Api » le Vendredi 21 décembre pour le traditionnel spectacle de Noël dans le cadre des ateliers Bébé Lecteurs.



Des parents, des assistantes maternelles mais aussi quelques enfants du multi-accueil Pomme d'Api accompagnés de leurs animatrices ont assisté à ce spectacle adapté aux plus petits comme aux plus grands : une histoire sur la naissance d'un jeune poussin, tendre et drôle accompagnée de comptines et de marionnettes...

● ATELIER JARDINAGE AU RAM PAR L'ASSOCIATION « LA PETITE FABRIQUE » le Vendredi 26 Avril 2013



Dans le cadre de la semaine sans pesticides, une animation pédagogique était proposée par le RAM de Plouay le Vendredi 26 Avril aux enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles dans le cadre des ateliers « Pom d'artistes ».

Une fois par mois, le RAM permet en effet aux enfants de 9 mois à 3 ans de découvrir différentes techniques artistiques et partager un temps de création encadré par deux intervenantes de l'association « La Petite Fabrique », Florence Piton et Sandra Colineau. Pour l'occasion, quinze enfants, divisés en deux groupes, ont effectué un travail autour de petites plantations. Radis, capucines et fleurs sauvages ont pris place dans un jardin vertical préparé par les intervenantes.

● SPECTACLE DE MARIONNETTES DANS LE CADRE DE LA SEMAINE SANS PESTICIDES

le Samedi 23 Mars 2013



Samedi 23 Mars, les assistantes maternelles du RAM de Quéven ont proposé à la médiathèque de Plouay un spectacle de marionnettes, conçues et réalisées à partir de matériaux recyclés dans la cadre de la semaine sans pesticides. Plus de 30 enfants et une vingtaine d'adultes y ont assisté. Bénédicte Berrou, la responsable du RAM de Quéven, s'est appuyée sur Annette Saulière, artiste peintre, pour la réalisation des héros du spectacle, une joyeuse bande d'oursins. La technique de réalisation est celle du papier mâché. Animées d'une belle volonté de créer, les assistantes maternelles ont imaginé le scénario, conçu le décor et habillé les oursins. L'aventure a commencé en décembre 2010 pour une première représentation en 2011 sur Queven. D'autres représentations pourraient voir le jour dans d'autres communes environnantes fin 2013...

● SORTIE CHASSE AUX OEUFS AU RAM le Mardi 02 Avril 2013

11 assistantes maternelles et 23 enfants ont participé à la chasse aux œufs 2013 proposée par le RAM, le Mardi 02 Avril.

Les jeunes enfants sont partis à la recherche de petites poules pour obtenir à la fin du parcours des œufs en chocolat. L'occasion d'une bonne balade dans le parc de Manéhouarn par une matinée très fraîche mais ensoleillée...



Le Multi-accueil Pomme d'api

Pomme d'api est un mode d'accueil du jeune enfant mis en place par la commune de Plouay et géré par la société Babilou.



QU'EST CE QU'ON Y FAIT ?

Au quotidien, l'équipe de professionnels de la Petite Enfance accompagne les familles et leur offre un accueil de qualité adapté à leurs besoins. Elle veille à la santé, à l'éveil, au bien-être et à l'épanouissement de tous les enfants tout en respectant le rythme de chacun.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

La pré-inscription se fait auprès de Laurence RICHOMME, coordinatrice Petite Enfance dans les services du RAM. La fiche de pré-inscription est ensuite transmise à la Directrice du Multi-accueil Linda BAZELAIRE qui prend contact avec les familles ayant fait une demande afin de les rencontrer. Contact coordinatrice : 02.97.33.14.61



COMBIEN CELA COÛTE ?

Le multi-accueil Pomme d'api est un établissement conventionné par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan. Le coût pris en charge par la famille est calculé en fonction des ressources du foyer et du nombre d'enfants à charge. Une simulation du tarif horaire est possible sur le site de la CNAF : www.mon-enfant.fr

SUIS-JE ASSURÉ D'AVOIR UNE PLACE ?

Si la demande est pour un accueil régulier, elle est étudiée lors d'une commission d'attribution en fonction des places disponibles. Les commissions ont lieu tous les trois mois. Si la demande est pour de l'accueil occasionnel, l'enfant pourra être inscrit à la crèche

directement. Le temps d'accueil se fera sur les places disponibles du jour souhaité. Il n'y a pas de temps minimum de garde.

NOS MISSIONS :

- Vous permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de votre enfant.
- Vous accompagner dans votre parentalité.

INFOS PRATIQUES

- La structure est destinée aux enfants de 10 semaines à 6 ans dont les parents habitent sur Plouay ou travaillent sur la commune de Plouay et habitent une commune aux alentours.
- Ouverte du lundi au vendredi de 7h15 à 19h, toute l'année, sauf les jours fériés et fermetures annuelles (3 semaines en août et 1 semaine à Noël)
- 24 places d'accueil
- Trois formules d'accueil : régulier, occasionnel ou d'urgence
- Localisation : place de bécherel à Plouay

CONTACT :

Multi-accueil Pomme d'api
Tél. 02.97.33.07.76
plouay-pommedapi@babilou.com
www.babilou.com



DES INTERVENTIONS MUSICALES PAR LES PROFESSEURS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Tout au long de l'année, Isabelle Canova-Selosse, Dumiste de l'École intercommunale de musique, intervient auprès des enfants (crèche et RAM-LAEP) pour les éveiller à la musique. Pour la dernière intervention de l'année, elle était accompagnée de Nathalie Ouptier, professeur de flûte traversière qui anime aussi le jardin musical de l'École de musique. Guitare, flûte traversière, percussions, bâton de pluie... il y en avait pour tous les goûts ! Un pique-nique a ensuite été partagé dans la bonne humeur.

Enfance - Jeunesse

● RELABELLISATION DU POINT INFORMATION JEUNESSE

Le point Information jeunesse, créé en 2003, a été relabellisé pour une durée de 3 ans en présence d'Elie Guéguen président de CRIJ Bretagne (Centre régional d'information), de Thierry Marcillaud - Directeur de la DDCS 56. (Direction départementale de la cohésion sociale) et de Jacques Le Nay, maire.



Le point information situé à l'espace-jeunes est un lieu ressource pour les 16-25ans : chacun peut y trouver la documentation nécessaire pour son orientation scolaire et professionnelle. On y trouve également des informations sur les voyages, le logement, la santé, les stages à l'étranger. Un pôle informatique est également à disposition pour réaliser et imprimer un CV par exemple.

Le PIJ de Plouay participe en outre, en collaboration avec les autres structures du Pays de Lorient, au forum Jobs d'été qui a eu lieu le mercredi 6 mars au Palais des congrès de Lorient. Avec plus de 2000 entrées, ce rendez-vous avec la jeunesse a été une vraie réussite.

● SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Depuis leur élection, les enfants du Conseil ont travaillé en commissions pour élaborer leurs projets. Ils se réunissent avant les vacances pour présenter ceux-ci à leurs camarades :

- **commission Solidarité et prévention** encadrée par M.Mahieux : mise en place d'une animation de sécurité routière qui a touché près de cent enfants (voir ci-dessous). Une sensibilisation au port de gilet et de brassières fluo se fera à la rentrée des classes.

- **commission Environnement et cadre de vie** encadrée par M-F Tranvaux : une campagne de sensibilisation au ramassage des crottes de chien et de mégots. Les enfants de cette commission ont participé au Printemps de Manehouarn et participeront aux Fêtes de Plouay pour une sensibilisation au tri des déchets et au respect de notre environnement.

- **commission Patrimoine et culture** encadrée par S.Peresse et A.Guillet : organisation d'un concours dessin, ouvert à tous, sur le thème « Plouay d'hier, d'aujourd'hui et de demain ». A partir de photos d'hier et d'aujourd'hui, il s'agira d'imaginer le même endroit de la ville dans le futur.

● FORMATION SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

Le transport scolaire est une compétence déléguée à la Communauté de communes par le Conseil général ; la Communauté de communes assure une formation auprès des collégiens à leur entrée en 6^e mais au regard des enjeux de sécurité, la municipalité a décidé de dispenser une formation similaire dès l'école primaire. En effet, si la proportion d'écoliers empruntant le transport scolaire est peu élevée au regard de l'effectif total des classes, tous les écoliers ont l'occasion de prendre le bus pour les sorties pédagogiques.

Deux demi-journées ont été organisées à l'école de Manehouarn et au Sacré Cœur. Après avoir visionné un court-métrage mettant en scène tous les dangers inhérents au transport en commun, les enfants ont débattu de ces dangers et des bons réflexes à acquérir pour se préserver.



Ils se sont ensuite rendus dans un car mis à disposition par la société Kerjan pour un exercice d'évacuation.



LES RÈGLES D'OR DE LA SÉCURITÉ

ENFANTS

- Soyez à l'heure et demeurez à l'écart de la route en attendant l'arrivée de l'autocar.
- Attendez que l'autocar fasse un arrêt complet avant de vous avancer pour monter à bord.
- Montez dans l'autocar sans bousculade.
- Restez assis durant le trajet et mettez votre ceinture de sécurité.
- Gardez le couloir dégagé.

PARENTS

- Rappelez à votre enfant les règles à respecter dans les transports scolaires surtout aux points d'arrêt.
- N'attendez jamais votre enfant du mauvais côté de la chaussée. Votre enfant ne doit pas traverser.
- Devant l'école, ne stationnez pas en double ou triple file ou sur un emplacement réservé aux cars.
- Ne bloquez pas la circulation.

BABY-SITTING

Parents, vous avez besoin d'un(e) baby-sitter ? Adressez-vous au PIJ, il gère une liste de diffusion.

Vous avez plus de 16 ans et souhaitez faire du baby-sitting ? Inscrivez-vous sur la liste de diffusion du PIJ...





INEDIT : une compagnie théâtrale en résidence à Plouay

Ça y est... ils sont trouvés... Laurent Cotel, auteur, metteur en scène et directeur de la Compagnie des Enfants perdus, troupe basée à Saint-Mamers dans l'Orne, a recruté onze comédiens pour la création de sa pièce *Joyeux Noël en grève*.



Les comédiens et Laurent Cotel à l'issue d'un premier week-end de travail, les 19 et 20 mai.

Fondée en 1995 par Laurent Cotel dans l'Orne, la compagnie Les enfants perdus est devenue l'une des compagnies de théâtre les plus dynamiques de son département. Les spectacles qu'elle a créés ont réuni plus de cent mille spectateurs en Basse-Normandie, en Bretagne, en Ile-de-France, jusqu'en Allemagne. Ses pièces font, depuis peu, l'objet de captations télévisées et Laurent Cotel, auteur, est récompensé par de nombreux prix pour ses textes.

LES ÉTAPES DU PROJET...

Après examen des dossiers de motivation, Laurent et Latifa ont reçu soixante enfants et adolescents en entretien les 16 et 17 mars. De ces entretiens est sortie une présélection de quarante-trois candidats. Le week-end d'audition des 30-31 mars a ensuite permis d'affiner progressivement la sélection pour aboutir à une équipe d'onze comédiens. Tout au long de ces étapes, Laurent Cotel a fait preuve d'une grande pédagogie, insistant sur le fait qu'il cherche toujours, dans ces phases de recrutement, des « pièces de puzzle qui s'emboîtent » : il cherche d'abord à construire « une équipe qui fonctionne » au regard des rôles.



UNE RÉSIDENCE... C'EST QUOI ? COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Comme son nom l'indique, pour une création en résidence, la troupe s'installe dans la commune d'accueil. En l'occurrence, la municipalité de Plouay met un appartement à disposition de Laurent Cotel et de ses collaborateurs lors de ses sessions de travail ainsi qu'un lieu de répétition, la salle du rez-de-chaussée de l'ancien musée du vélo.

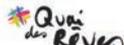
Le but d'une résidence est de créer, ou de recréer, une pièce ou un spectacle. La compagnie Les enfants perdus a deux particularités : elle travaille exclusivement avec des enfants ou des adolescents et recrute ces comédiens dans la commune ou le territoire d'accueil. Le travail de préparation-répétition se fait sur des week-ends ainsi que sur des stages organisés lors des vacances scolaires (les enfants sont scolarisés normalement durant la totalité du projet).

QUAND LES VERRONS-NOUS SUR SCÈNE ?

Des séances scolaires sont programmées à la mi-novembre 2013 et des séances tout public à la mi-janvier 2014. Entre temps une vingtaine de représentations seront données dans le grand ouest. Une captation télévisée est déjà prévue...



Déjà dans leurs rôles... La mise en place d'un tel projet nécessite un travail important en amont... dès le premier week-end de travail, Laurent Cotel a préparé les visuels qui serviront à illustrer les affiches, les programmes.



Ce projet est subventionné par la CAF du Morbihan pour la partie création, par le Conseil général du Morbihan pour la diffusion. Quai des rêves de Lamballe est notre partenaire technique : la mise en place du son et des lumières y aura lieu en octobre.

Culture

La culture à Plouay se décline en quatre lieux phares : la médiathèque, la salle d'exposition du Vieux Château, la salle des fêtes et le domaine de Manehouarn, sans oublier l'école de musique de la communauté de communes qui programme elle-aussi des manifestations régulièrement.



A LA MÉDIATHEQUE

Séances de contes par les conteurs de l'association **Il était une fois** sur les thèmes "Animaux à plumes" et "Poules et renards". Les enfants passent de bons moments avec les conteuses qui rendent ces séances très vivantes avec de la musique, des chansons et autres accessoires.



19 décembre - spectacle de Noël présenté par **Jean-Marc Derouen** de la compagnie Cont'Act. Intitulé " **Korrigans et Sorcières de Noël**", ce spectacle de qualité a réuni de nombreux spectateurs.

Séances **bébé lecteurs** à l'intention des bébés ... qui adorent ! Séances ouvertes à tous les bébés qu'ils soient accompagnés de leurs parents ou de leur assistante maternelle.



9 février - **Croyances et superstitions en Bretagne, conférence de James Eveillard**. Cette conférence, inscrite au programme des Deiziou, a fait salle pleine... logique quand on songe que la Bretagne est une terre de croyances et superstitions... toujours vivantes selon James Eveillard, bibliothécaire, créateur et directeur de la Cartopole de Baud, auteur d'une dizaine d'ouvrages sur les traditions bretonnes. Vivantes ? James Eveillard a par exemple évoqué la tombe d'un soldat de la Révolution en forêt de Camors où de nombreuses chaussures sont encore déposées pour faire marcher ou remarquer... Le conférencier a ainsi évoqué les lieux liés à une croyance (mégolithes, tombes, chapelles, fontaines...) et les rites pratiqués sur ces lieux, les personnes (sorciers, rebouteux, guérisseurs...) ou encore les superstitions liées aux animaux.

A LA SALLE D'EXPO DU VIEUX CHATEAU



Exposition

Du 2 au 22 mars - Exposition et de l'animation
" Comment fait-on des livres? "

Conçue et réalisée par les éditions "Millefeuille" d'Auray, cette exposition permet de découvrir la chaîne du livre, ses acteurs et les relations qu'ils entretiennent entre eux.

Florentine Nedelec, assistante d'édition a accueilli 4 classes de l'école primaire Manéhouarn pour une animation riche en connaissances mais présentée de façon ludique. Christophe Esnault, l'illustrateur de l'album *Sur les remparts de Saint Malo* a quant à lui rencontré 4 classes de l'école Sacré-Coeur pour parler de son métier et sa place dans la chaîne du livre. D'autres classes ont été accueillies par Maïka Gallou pour des animations interactives où les enfants ont démontré leur curiosité de ce monde parfois méconnu.

Très satisfaits, les enseignants ont prolongé l'animation dans leurs classes.



Salon des arts

Du 10 au 24 mai – Salon des arts de la ville de Plouay

Cette quatorzième édition a rencontré le succès habituel : une vingtaine d'artistes ont en effet exposé leurs toiles montrant leurs talents dans des domaines variés (huile, pastel, encre de chine...). C'est un aquarelliste qui a obtenu les faveurs du jury : la toile *Le Scorff vers Pont-Calleck* d' Aimé Carpy de Guidel a reçu le prix de la ville de Plouay. Cette toile, qui fait la couverture de ce bulletin, a été acquise par la municipalité et orne les murs de la salle du conseil municipal.



Culture

AU DOMAINE DE MANEHOARN

Avril - 6^{ème} Printemps de Manehouarn



Démonstrations
d'élagage
Entreprise Izquierdo.



Balade commentée dans le parc par Sylvain Sabatier du Syndicat du Scorff pour évoquer la gestion différenciée, Véronique Le Palud, responsable du chantier nature pour évoquer l'entretien du domaine et Jacqueline Le Calvé pour le commentaire historique.



Des explications par le chantier nature, les services techniques de la ville de Plouay, par les jardiniers de France, par l'ambassadeur de tri de la Communauté de communes...



Des saynettes par la Compagnie Bazard'elles au cours d'une déambulation dans le domaine pour sensibiliser à la protection de l'environnement et un spectacle, Copains, copines, mettant en scène un maître-trieur-sauveteur dont la mission est d'apprendre les bons gestes aux enfants



Sur le thème : tri, récup et création



Exposition des travaux des enfants pris en charge par le service jeunesse de la commune sur le temps périscolaire : la Plastic girl, représentant la consommation annuelle en plastique d'une personne... et d'une durée de vie de mille ans !



Atelier Eoliennes par l'association Tournevoles de Ploemeur... fort prisé des enfants qui ont pu fabriquer leurs propres éoliennes à partir de bouteilles plastiques.



Exposition par le comité Histoire et patrimoine - visite guidée et commentée du château par Sylvain Nignol et Christophe Bernard.

Agenda Culturel 2013

ne manquez pas...

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PATRIMOINE

- Spectacle de fauconnerie équestre à 14h30 et 17h par la Compagnie Hyppogriffe (esplanade du bar-accueil)
- Exposition sur les rapaces à partir de 14h (salle à manger et bibliothèque du château)
- Présentation de la restauration de la statue de Saint-Michel (chapelle Notre dame de Sion)

DU 5 AU 25 OCTOBRE : EXPOSITION NOS AMIS LES ABEILLES - au Vieux Château - Centre ville
9 OCTOBRE : Séance de contes sur le thème des abeilles - médiathèque

20 OCTOBRE 2013 : SPECTACLE HOMMAGE A LAURENT KERMABON - 8 conteurs sur scène à 16h30 et 17h à la salle d'animation de Manehouarn

Mai - 2^{ème} Festival des arts

An regard du succès rencontré par la première édition en 2012, le service culture a décidé de pérenniser ce festival. La commune de Plouay souligne ainsi son soutien aux pratiques artistiques en amenant l'artiste au public, dans son environnement.

La peinture... art vivant !

Parce qu'ils peignent sur place dans la cadre du concours, Le Festival des arts donne aux peintres l'occasion de montrer le processus de création et surtout permet l'échange entre artiste et public... un lien enrichissant pour les uns et les autres. De fait, les peintres ne s'y trompent pas et ont répondu nombreux à l'invitation : ils ont investi le parc, goûtant de toute évidence le plaisir de peindre en extérieur. Le public, heureux de cette balade artistique en ce premier beau dimanche de la saison, est venu nombreux.

Comme le printemps de Manehouarn, ce Festival est amené à perdurer et à s'enrichir au fil des ans... tant les possibilités sont nombreuses dans ce domaine artistique et dans ce domaine de Manehouarn...



L'installation créée par l'atelier adolescents de La Petite Fabrique était visible toute la journée à l'étage l'ancien musée... la relève est assurée...



Cette année, c'est Mme Carole Le Goff qui a remporté ce prix : sa toile a été acquise par la ville et est exposée en salle du conseil municipal.

Agenda Culturel 2014

ne manquez pas...

18 ET 19 JANVIER 2014 : JOYEUX NOEL EN GREVE par la Compagnie Les enfants perdus
représentations tout public à la Salle des Fêtes

DIMANCHE 13 AVRIL 2014 : PRINTEMPS DE MANEHOUARN - 7^{ème} Edition

DU 9 AU 23 MAI 2014 : SALON DES ARTS au Vieux Château - centre ville.

DIMANCHE 11 MAI 2014 : FESTIVAL DES ARTS - 3^{ème} Edition - Domaine de Manehouarn

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014 : JOURNÉE DU PATRIMOINE - Domaine de Manehouarn

Juin - 4^{ème} En-k musical

A Plouay, la fête de la musique, c'est l'En-K musical... pourquoi ce nom ? parce que nous vous invitons à déguster la musique sous différentes formes, en différents lieux... parce que cette manifestation est, volontairement, organisée le mercredi après-midi pour en faire bénéficier les enfants et que l'après-midi s'articule autour d'un goûter servi entre deux concerts. Au regard de la très petite affluence les deux dernières années à Manehouarn, le service culturel a redéfini l'organisation de cet En-K autour de la salle des fêtes.

A LA SALLE DES FETES



Une ouverture par les élèves de l'Ecole de musique intercommunale.



Puis les 6-12 ans s'en sont donné à cœur joie lors du concert de Bruno Coupé, Baby Rock.

AU R.A.M.



Pendant ce temps, au Relais Assistantes maternelles, la compagnie Le Théâtre avec un nuage de lait a donné deux fois son spectacle pour tout-petits : Banane et Cie ; un peu plus de soixante-dix petits ont bénéficié de ce moment de pure poésie qui a captivé son jeune public.

Ce n'est pas la première fois que les danseurs de hip-hop de l'association Investi se produisaient à Plouay...



cette fois, leur démonstration s'est achevée par une leçon...

AU BAR-ACCUEIL DU MUSÉE A MANEHOUARN



Pour finir la journée, un petit En-K destiné aux adultes... un beau concert par Nicola Hayes et Héléne Brunet qui ont enchaîné les airs nord-américains ou irlandais devant un public conquis.

Langue Bretonne

Métiers et toponymie



GOUELO : Pluriel de govel, forge ; Le Goff signifie le forgeron. On trouve souvent Govello (Lauzach) ou Gouvello (Sainte-Brigiette). Les forges en question traitaient généralement le fer.

KERVIDEN : Ce village de Plouay était déjà décrit tel quel en 1514. A l'origine, il y a gweden, torsade du verbe gweañ ; ça semble donc se rapporter au textile, à moins qu'il ne s'agisse d'artisanat fondé sur le tressage des ronces, du houx etc.

KERVANIC : surnom guerrier que les bretons appréciaient comme qualificatif élogieux ; il s'agit ici du diminutif de bran, « corbeau », surnom guerrier plutôt que nom d'oiseau (dans ce cas il y aurait un article interposé entre kêr et branig).

LONGEAU : (lojoù en breton régulier). Loj c'et la cabane, la remise, et vient du germanique lambja, cabane de feuillage. Ce mot apparaît seul à 90 reprises. Fréquentes en bord de forêts, elles servaient en particulier aux sabotiers.

MOULIN DU PAOU : Paou c'est pays, et vient du vieux breton pou emprunté au latin pagus, bourg ou village. C'est ainsi qu'on désignait les anciens pays au Moyen-âge.

PEN AR PRAT : Penn c'est tête, bout, etc. Prat, c'est prairie ; il s'agit donc du bout de la prairie. Voir Kerprat dans le bulletin n°41.

PENTERFF : Terff est le pluriel de tarw, taureau ; il s'agit d'un pluriel interne : la voyelle interne est changée. En vieux breton on avait tarnu, en gallois on a tarw.

TREVENEN : Venen ici c'est gwenan, abeilles, lénifié ; c'est donc le quartier des abeilles, et c'était écrit trevenen dès 1514. Selon les lieux, on entend gwenan ou gwenen.

Mecherioù ha lec' hanvadur



GOUELO : Llester « govel » an hani eo (« an houel »). Le Goff zo « le forgeron » e galleg – Lies mat e kaver Govello (Lauzach) pe « Le Gouvello » (Berc'hed) – Ar-dro an houarn e rae ar go (v)elloù-se.

KERVIDEN : 'El-se 'veze skrivet dija er blez 1514. Gwrienn ar ger : gweadenn é tont ag ar verb « gweñ » ; doc'h ar seblant, e tenn d'ar gwriad (èl guyader h.a. ...), 'met ha vehe ul labour àr-dro ar dre•j, ar c'hoed kelenn...

KERVANIG : Lesañv brezel enoret get ar Vretoned ; bran zo oaet da « vranig » amañ, ar vran vihan (mar vehe kaojet ag un evn, 'vehe kavet « Kêr-ar-vranig »). Kavet e vez 5 gwezh « Kervranig » e Breizh : Berc'hed, ar Voustoer-Radennek...

LONGEAU : Pe « lôjoù » : ti goù hag a servije dreist-holl d'ar votaouerion-koed, lies mat doc'h bord ar c'hoedaoùier. Donet a ra ar ger-sen ag ar jermaneg « lambja », ul lô-jellig get del. Kavet 'vezaan añv-sen 90 gwezh.

MOULIN DU PAOU : Ag al latin dre ar brezhoneg kozh e ta ar ger paou : pagus 'vit añviñ ur vourc'h pe u r gêr ; a mod-se 'veze añvet ar broioù kozh (da skwer : paouchaer daet da vout Poher).

PEN AR PRAT : zo... penn ar prad, prad skrivet g'un d a gaoz d'al liester « pradoù » Studiet eo bet get « Kerprat » bar « Bulletin n°41 ».

PENTERFF : Leister ar ger « tarw » eo terff ; daet eo ar vogalenn a (tarw) da vout e (terff). « Taruu » 'veze skrivet e brezhoneg kozh, ha « tarw » hiriv e kembraeg. Ar re a gaoja brezhoneg 'anava mat ar ger « kole-tarw ».

TREVENEN : Staget doc'h tre (treñv), hon beus amañ gwenan, gwennen (lamet ar g), d.l.e. 'h omp dirak kartel ar gwenan (lod a lâr ive gwenen, gweren hrevez ar c'horna doù). Ba'r blez 1514, 'veze skrivet dija Trevenen.



Le vannier



Le forgeron



Le sabotier

Des échos de la vie au foyer Louis Roppert

L'équipe de l'EPHAD a mis en place une publication interne, L'écho des tilleuls, destinée à l'information des résidents et de leurs familles. Le numéro 5, paru en février, offre un panorama des activités variées proposées aux résidents.



● DE L'ART FLORAL



● DU CHANT



● DES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES AVEC LE CENTRE AÉRÉ



● DES SPECTACLES



De son côté, le personnel se forme continuellement pour compléter ses connaissances et ses savoir-faire et améliorer la prise en charge des résidents ; la dernière a porté sur les menus dits à texture modifiée. M.Pascal Lambre a accompagné le personnel dans la réalisation de mousses variées présentées ensuite en verrines colorées.

Exemple de menu traditionnel	Menu à texture modifiée
Terrine de campagne	Mousse de foie de porc et sa purée de cornichons
Filet de saumon dijonnaise	Mousse de saumon dijonnaise
Riz créole	Purée de riz créole
Julienne de légumes	Terrine de julienne de légumes
Produit laitier	Produit laitier
Banane	Purée de bananes aux amandes



- Aide Sociale
- Aide à domicile
- Logements sociaux
- Tutelles
- EHPAD services administratifs

Ty dom' service

Besoin d'aide ? Faites appel à Ty dom'services, le service d'aide à domicile du CCAS pour le maintien à domicile. C'est facile (le CCAS est l'employeur et gère toute la partie administrative), sûr (un personnel qualifié est recruté et régulièrement formé) et simple (paiement* sur facture selon moyen à la convenance du bénéficiaire ou par Chèque Emploi Service Universel).

*déduction fiscale possible de 50% des impôts



Pour l'entretien de la maison, l'aide à la mobilité et aux actes de la vie quotidienne, la préparation des repas ou l'aide administrative.

CCAS - 1 allée des tilleuls - 56 240 Plouay - Tél. 02 97 33 30 85



Départ en retraite



● DEPART DE MONSIEUR CUENOT

M. Cuenot Claude, qui avait pris ses fonctions en 2008, a fait valoir ses droits à la retraite. Il aura dirigé le CCAS et l'EHPAD Louis Roppert pendant cinq ans. Une cérémonie en son honneur a rassemblé les personnels et les résidents. Sa remplaçante vous sera présentée dans le Bulletin d'Informations municipales de décembre.



Mme Claudine Le Duigou, salariée du CCAS comme aide à domicile depuis 1988 a fêté son départ en retraite avec ses collègues en présence de Jacques Le Nay et de Jean-Louis Le Masle maires de Plouay et Inguiniel.

SUR LA COMMUNE DE PLOUAY 36 TONNES ONT ÉTÉ COLLECTÉES EN 2012 SOIT 6.68 KG PAR HABITANT

RETRITEX (Emmaüs)
Au fil des dons ... l'insertion



Que puis-je mettre dans un conteneur?



Expressions

Expression "Plouay Ensemble"

Le vote du budget 2013 a une nouvelle fois été l'occasion pour notre groupe majoritaire de définir clairement notre ligne de conduite, sans ambiguïté, celle qui guide notre action depuis des années : maîtriser notre budget de fonctionnement pour pouvoir dégager des capacités d'investissement afin d'apporter de nouveaux ou de meilleurs services à toute la population.

La désertification médicale devient une problématique dans des communes limitrophes, nous anticipons donc en créant une maison de santé pour les plouaysiens, mais aussi pour les habitants de Lanvaudan et de Calan. Ce projet est à l'initiative des professionnels de santé du canton. En cela, nous jouons la solidarité intercommunale, non par des paroles mais par des actes.

Notre jeunesse, toujours plus nombreuse, va avoir besoin d'infrastructures adaptées dans les années à venir, nous lançons des études pour la création de bâtiments (salle de sports, de spectacle...) afin de planifier ces réalisations et de maîtriser le budget de la commune. C'est avec cette même vision et cette même volonté que nous avons construit la nouvelle gendarmerie, le multi-accueil pour les plus jeunes, la résidence Bellevue pour les plus anciens. Notre opposition souhaite reprendre à son compte nos réalisations et surtout nos projets, preuve que notre vision est bonne. En revanche, elle omet de voter les budgets qui servent à les financer !

Notre ligne de conduite est renforcée par une vraie méthode de travail : la présence sur le terrain et l'écoute de tous les acteurs, économiques ou associatifs, et des citoyens via de nombreuses réunions de quartier.

Notre vision est claire, nous voulons que Plouay garde son dynamisme, son hospitalité et son âme qui la caractérise tant. Pour cela nous travaillons en équipe, solidairement avec tous les partenaires. Pour autant, Plouay évolue dans un environnement en mouvement. Comme vous avez pu le constater, nous avons, en début d'année, voté contre la fusion entre la communauté de communes de Plouay et Lorient agglomération. Pourquoi cette position alors que nous sommes favorables à ce rapprochement ? Alors que nous avons voté en juillet 2011 pour le rapprochement des deux collectivités, qu'à de nombreuses reprises des délégués à la communauté de communes, de Plouay ou d'autres communes, avaient demandé des réunions de travail avec nos homologues de Lorient, rien ne pointait à l'horizon. Est-ce en raison de la position de certaines communes de notre communauté ? Le maire de Plouay a donc dû prendre l'initiative d'écrire à plusieurs reprises au préfet et au président de Lorient agglomération afin qu'une première réunion ait enfin lieu lors du second semestre 2012. Que de temps perdu ! Au cours des premières discussions les représentants de Lorient agglomération ont laissé entendre que l'école de musique ne serait pas reprise dans la future structure, charge aux communes de se débrouiller. Tout comme l'attribution de compensation (somme versée par la communauté de communes aux communes, qui représente environ 10% de notre budget de fonctionnement soit 460 000€) qui ne serait pas maintenue en l'état mais très certainement revue à la baisse.

Un tel impact sur notre budget, hausse des dépenses liée à l'école de musique, et en parallèle baisse des recettes, était tout simplement inacceptable. Nous avons donc, au regard de ces éléments, voté contre la fusion. Notre opposition n'a pas compris notre position ! Avait-elle des informations que nous n'avions pas ? En tout état de cause, depuis notre vote, l'école de musique doit être reprise en syndicat et la dotation maintenue au même niveau.

Nous vous souhaitons de bonnes et agréables vacances.

Expression "Plouay pour tous"

Mais en quoi est-elle une opposition ?

Car à bien y regarder, la gestion des affaires communales conduit toute équipe à des réalisations pour le service de la population. La couleur politique n'y fait rien.

Ainsi, élus de Plouay pour Tous, nous nous reconnaissons dans nombre de projets plouaysiens : la nouvelle gendarmerie, l'aménagement de l'entrée sud route de Lorient, mais aussi le projet pour le nord de la ville, la maison de santé ou le lieu d'accueil Alzheimer.

On peut aussi évoquer la volonté de créer un nouvel espace dédié au sport près de la salle des fêtes ou encore une salle de spectacle. En fait, la différence de projet entre les équipes réside dans les objectifs et les priorités retenus.

Ainsi, c'est un choix que de créer des infrastructures pour les « mettre à disposition de la population et des associations » comme dit monsieur le Maire.

A Plouay pour Tous, nous ajoutons « Les jeunes, les anciens et les familles peuvent-ils tous profiter des réalisations communales, mieux vivre chacun, mieux vivre ensemble ? Comment gérer localement les problématiques nationales ? »

Car si un grand nombre de Plouaysiens apprécie de bénéficier des installations communes, nous devons aussi nous intéresser à ceux qui se sentent laissés pour compte, les oubliés du progrès.

Nous faisons le choix d'aller au-delà des projets d'aménagement. Nous intégrons le social et le sociétal à notre environnement : un Agenda 21 résolument tourné vers l'humain pour aller plus loin que l'environnement naturel et le patrimoine.

De façon très pratique, quelles réponses seront apportées localement à l'aménagement de la semaine scolaire ? L'affaire est complexe. Nous en sommes conscients. Des horaires et des activités seront mis en place. Mais la question centrale est bien celle de la gratuité que nous défendons comme premier objectif. Qualité de l'accueil, activités favorisant le développement personnel de chaque enfant, gratuité, voilà l'ambition du projet de Plouay pour Tous.

Au plan sociétal, quelle réponse sera donnée localement au mariage de personnes de même sexe ? Des adjoints de la majorité ont signé une pétition internet opposée à ce mariage. Pour notre part, nous soutenons très majoritairement ce changement novateur. Le droit au bonheur et à la sécurité appartient à tous.

Dans le registre des autres différences, il faut citer l'attitude à adopter vis-à-vis des ondes électromagnétiques, des substances radioactives, des pollutions de l'air, de l'eau et du sol. La différence réside dans notre souci de vigilance et de contrôle : agir en donneur d'alerte plutôt qu'en étouffoir.

Le cinquième numéro du Pince sans Rire vient d'être distribué à tous les foyers plouaysiens pour enrichir la réflexion. Bon été à tous.

Les élus de Plouay pour Tous : Joël VIOT, Gérard LUCAS,
Pauline LE PARC, Yves LE FLEM

Contact : plouaypourtous@yahoo.fr
Blog : over-blogplouaypourtous

Etat-Civil

DU 01 DÉCEMBRE 2012 AU 30 JUIN 2013

Naissances

DÉCEMBRE

- 01.12.2012 : Liséa, Cyrielle LE MER
03.12.2012 : Maëlys, Anick, Lucienne RAUT HERGAULT
04.12.2012 : Kaïs, Cyril, Eric MARCELIN
22.12.2012 : Sarah AMBOS

JANVIER

- 15.01.2013 : Ninon, Emilie LINTANF

FEVRIER

- 01.02.2013 : Anaël CARRÉRIC
04.02.2013 : Eliott Dominique Thierry GARRE
13.02.2013 : Andréa, Marie LE PESQUER
16.02.2013 : Pierre, Alexandre, Thomas LE BOULCH

MARS

- 07.03.2013 : Jade, Aéna LE MOUPELLIC
12.03.2013 : Nathan, Richard, Jean-Marie JOUANNE
28.03.2013 : Jade GRAGNIC

AVRIL

- 06.04.2013 : Joyce, Amélie GUERRAND
07.04.2013 : Maëlys MASSÉ
10.04.2013 : Julie LAROCHE
13.04.2013 : Luc, Eric, Alan, KERMÉRIEN
25.04.2013 : Elyne, Sylvie, Marie LE NOUEN

MAI

- 09.05.2013 : Malo, Romain, Steeve HÉRAULT
10.05.2013 : Alyssa, Florence LE ROUZO
27.05.2013 : Jamie, Robert LE SAEC

JUIN

- 11.06.2013 : Leeroy, Miyamoto PAUL
27.06.2013 : Lilwenn QUILLÉVÉRÉ
29.06.2013 : Nino, Charles, Walter,
Jean-Jacques VANDENBOSSCHE
30.06.2013 : Maëline, Hélène, Marie ROBIC LE PAVIC

Mariages

DECEMBRE

- 22.12.2012 : Luigi, Joe GRAGNIC et Vanessa TOULLIOU

FEVRIER

- 23.02.2013 : Frédéric EVANO et Anne-Lise LAMOUREUX

MAI

- 11.05.2013 : Matthieu, Alain LE SQUERE et
Soizic, Marie, Gisèle BARBIER
18.05.2013 : Sébastien, Pascal DRÉAN et
Aurore, Isabelle, Rolande PRADO
18.05.2013 : Benjamin LE GARREC et
Enora, Angélique LE ROLLAND
25-05-2013 : Stéphane, Jean, Daniel GUILLO et
Annabelle LE GARREC

JUIN

- 08-06-2013 : Vincent, Edouard GRAGNIC
et Marion TANGUY
08-06-2013 : Michaël TROUMELIN et
Aude, Paule CORDERO

Décès

DÉCEMBRE

- 07.12.2012 : Marie, Joséphine HELLO, veuve LE BAIL, 84 ans
16.12.2012 : Jeanne, Henriette MAHÉ, veuve CALVÉ, 87 ans
26.12.2012 : Marie, Thérèse, Joséphine THIÉRY, 82 ans
26.12.2012 : Bruno, Olivier GIRAULT, 39 ans

JANVIER

- 01.01.2013 : Joseph, Louis LE MOELLIC, 87 ans
09.01.2013 : Eugénie, Marie GUÉGAN, épouse NIGNOL, 79 ans
10.01.2013 : Bernard, Paul, Henri TABAUD, 66 ans
22.01.2013 : Hélène LIDEC, veuve LE DAIN, 93 ans
22.01.2013 : Paul, Jean, François GLEYEN, 54 ans
24.01.2013 : Eliane POUILLOTTE, veuve TROUBAT, 79 ans

FEVRIER

- 16.02.2013 : Marie, Louise ROBIC, veuve ROBIC, 90 ans
21.02.2013 : Marie, Madeleine, Félicie DÉROUT,
épouse LE PEN, 69 ans
22.02.2013 : Joséphine LE GLEUT, veuve STANGUENNEC,
98 ans
24.02.2013 : Jean-Georges LORGEUX, 76 ans

MARS

- 03.03.2013 : Roger, Louis, Raymond, Lucien BOUTELOUP,
63 ans
05.03.2013 : Marie THÉPAULT, Veuve DAVID, 95 ans
06.03.2013 : Christian, Pierre LAURENT, 55 ans
09.03.2013 : Albert, Joseph, Marie LE GRAND, 93 ans
14.03.2013 : Laurent, Elie, Marie DANIC, 37 ans
16-03-2013 : Marie, Françoise AUDRAN, veuve DANIEL, 88 ans
19-03-2013 : Joseph, Marie KERJEAN, 89 ans
28-03-2013 : Lucien, Joseph ROBIC, 82 ans

AVRIL

- 03.04.2013 : Jean, Pierre, Mathieu, Alain RICORD, 79 ans
05.04.2013 : Marie, Marguerite, Léontine LEFEUVRE,
veuve DUMOULIN, 92 ans
16.04.2013 : Yvette, Marie, Claire LE LOUARN
veuve LE LIBOUX, 65 ans
28.04.2013 : Liliane, Emilienne, Marthe, Jeanne LUCAS
veuve LESIEUR, 82 ans

MAI

- 08.05.2013 : Jeanne, Marie LARULO veuve LE GALLO, 91 ans
12.05.2013 : Roger GAUTIER, 76 ans

JUIN

- 13.06.2013 : Joséphine, Marie, Yvonne TOUMELIN, 84 ans
13.06.2013 : Anne, Marie, Joseph LÉO, 83 ans

